

LE GOUVERNEMENT FLAMAND NE SE CONTENTE PAS DE SUPPRIMER LES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ORGANISATIONS CRITIQUES. IL DÉTRUIT ÉGALEMENT L'ÉTAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE.

Le 13 novembre 2025, après près de deux mois de discussions politiques à huis clos, le gouvernement flamand a décidé de s'écarter de la pratique établie consistant à suivre l'avis de la commission indépendante qu'il avait lui-même créée afin d'évaluer de manière exhaustive les organisations qui demandent des subventions pour des activités socioculturelles destinées aux adultes (SCW).

Alors que le décret (qui a été rédigé et réécrit en partie par les partenaires actuels du gouvernement) prévoit une procédure d'évaluation transparente pour l'octroi de subventions, une décision politique a été prise de supprimer tous les moyens financiers destinés à LABO et HOTM et de ramener le financement de Climaxi, DeWereldMorgen, Vrede VZW et Vredesactie au minimum absolu de 150 000 euros. La « raison » invoquée à cet effet est tout simplement diffamatoire : plusieurs organisations sont accusées de soutenir « l'extrémisme violent » ou Code Rouge, ou de ne pas s'en être « distanciées sans ambiguïté », sans aucune référence à des faits, sans que les autorités aient mené la moindre enquête à ce sujet, sans même avoir interrogé les organisations concernées.

La ministre compétente, Caroline Gennez, a admis devant le Parlement que « cette décision est un compromis – un compromis politique, en effet ». Ce qui est tout à fait contraire à la procédure normale. Dans un plan stratégique quinquennal (et un rapport d'avancement à mi-parcours), 144 organisations exposent comment elles souhaitent contribuer au domaine socioculturel en Flandre. Une commission d'experts indépendante (bénévole) examine ces plans, rend visite aux organisations et rédige des avis. Le précédent gouvernement flamand, avec Jan Jambon (N-VA) comme ministre de la Culture, a lui-même approuvé ce décret et cette procédure. Le décret stipule que le gouvernement peut s'écarter des avis, mais uniquement s'il le justifie de manière approfondie : cela permet de protéger le travail socioculturel contre toute ingérence politique partisane ou tout favoritisme. En outre, les organisations qui obtiennent une évaluation et un avis positifs peuvent perdre jusqu'à 25 % de leurs subventions – un mécanisme visant à protéger les organisations performantes, même en période de restrictions budgétaires importantes. La décision du gouvernement flamand remet en cause la démocratie : si le gouvernement peut enfreindre les lois et sanctionner les organisations qui ne lui conviennent pas, le parlement et donc les citoyens perdent tout contrôle sur le gouvernement. Les commissions d'évaluation indépendantes et les moyens d'action des organisations critiques permettent de demander des comptes à notre gouvernement. Si cela vient à disparaître, notre pays fera un pas de plus vers un régime autoritaire.

INGÉRENCE POLITIQUE ET RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT

Même Jan Jambon (N-VA) n'a pas tenté un tel stratagème lorsqu'il était ministre compétent dans le gouvernement précédent. Mais maintenant que la N-VA est aux commandes et qu'un certain nombre d'organisations issues de sa famille politique ont reçu une évaluation négative de la commission indépendante créée sous l'égide de son propre ministre, elle a décidé de « reprendre les rênes ». D'abord en faisant taire certaines des organisations les plus critiques par des coupes budgétaires drastiques, puis en réécrivant la législation relative à ces subventions. Il est intéressant de noter que, bien que la ministre Gennez de Vooruit soit la ministre compétente, ce sont les députés de la N-VA qui ont été les premiers à présenter une note conceptuelle pour la nouvelle législation: une note qui sape complètement le soutien à un débat démocratique, au mouvement social et à l'apprentissage. Elle introduirait également une « charte éthique contre la polarisation » obligatoire (p. 8) – un moyen de contrôler les positions et les opinions des organisations. Cette tentative de saper la diversité n'est qu'un aspect parmi d'autres. Sous prétexte d'« *intégration* », le gouvernement fédéral souhaite obliger les nouveaux arrivants à signer une charte des valeurs : « *C'est pourquoi les droits et obligations, les valeurs et les normes qui s'appliquent dans notre société sont expliqués dans une déclaration contraignante que chaque nouvel arrivant signe lors de sa demande de visa ou de permis de séjour¹.* » (Accord gouvernemental 2026-2030, p. 168). Cela est tout à fait superflu dans une démocratie pluraliste où des règles régissent les comportements acceptables et où il existe des moyens de contester et de modifier ces règles sur le plan politique et juridique.

Pour ces raisons, et parce que la décision du gouvernement flamand d'octroyer des subventions n'a aucun fondement juridique, les six organisations socioculturelles qui perdent l'entièreté ou une partie de leurs subventions saisissent le Conseil d'État. Les décisions relatives aux demandes de subvention sont contraires au décret sur les subventions, à la loi sur le pacte culturel et à toute une série de principes généraux de bonne administration (tels que le principe de sécurité juridique ou le principe de diligence). Nous nous attendons à ce que le Conseil d'État annule la décision. Le gouvernement flamand devra alors prendre une nouvelle décision concernant les demandes de subvention des six organisations qui ont introduit un recours.

LES POLITICIENS SOUTIENNENT RÉGULIÈREMENT LA VIOLENCE

Ce n'est pas un hasard si bon nombre de ces organisations affichent une solidarité sans faille avec le peuple palestinien et si deux d'entre elles sont des organisations pacifistes critiques qui s'engagent fermement à dénoncer les tentatives du gouvernement d'assouplir la législation sur les armes. Cet assouplissement a pour objectif cynique d'accroître les « opportunités économiques » de l'industrie militaire flamande.

Le Premier ministre Bart De Wever, le ministre de la Défense Theo Francken et le ministre-président flamand Matthias Diependaele (tous membres de la N-VA) refusent de se distancier « sans ambiguïté » des actes génocidaires du gouvernement israélien, ainsi que du recours aux forces militaires, au matériel et à la violence lorsque nos soi-disant alliés y ont recours, ou lorsque la police tue des civils. En outre, ils font tout leur possible pour stimuler l'achat et le commerce des armes, tout en démantelant les services essentiels dont dépend la population belge pour satisfaire nos besoins fondamentaux individuels et collectifs.

Il ne s'agit donc pas de violence ou de quelques organisations, mais de la restriction du droit de l'ensemble de la société civile démocratique – culture, jeunesse, santé, organisations de lutte contre la pauvreté, organisations de défense des droits humains, syndicats, recherche et universités, etc. – à la liberté d'expression, y compris la critique du gouvernement. La démocratie exige le débat et le soutien de la base qui permet à chacun de participer.

1 Traduction libre

CE N'EST PAS LA PREMIÈRE NI LA SEULE TENTATIVE VISANT À MUSELER LES ORGANISATIONS CRITIQUES

Dès 2023, le gouvernement flamand a tenté de restreindre les organisations bénéficiant de subventions en les soumettant à un contrôle et à des inspections renforcés. La raison en était que ces organisations appelaient à un cessez-le-feu à Gaza. Il s'agit là d'une manière politiquement motivée d'inciter les organisations – tant celles directement concernées que celles qui ne le sont pas – à s'autocensurer afin de ne pas perdre leur financement ou leur statut.

Dans le même ordre d'idées, alors que les négociations politiques en coulisses sur les subventions battaient leur plein en octobre, le gouvernement a tenté d'empêcher les organisations d'utiliser leurs subventions pour tenir le gouvernement flamand légalement responsable. Ainsi, il affirme dans son projet que *"Les frais juridiques liés directement ou indirectement à l'introduction de procédures judiciaires ou administratives contre le gouvernement de la Région flamande ne sont pas considérés comme des coûts éligibles"*². (article 54, p. 22). La proposition est vague et radicale. De plus, elle porte atteinte à l'égalité devant la loi en supprimant des moyens approuvés lorsqu'ils seraient utilisés pour se protéger et/ou lutter contre les activités illégales du gouvernement.³

En octobre également, le gouvernement a approuvé le plan d'action flamand pour la prévention de la radicalisation violente, de l'extrémisme et du terrorisme. Ce plan d'action permet au gouvernement de supprimer les subventions accordées à des organisations sur la base de simples « soupçons » et ne nécessite que la confirmation des services de sécurité : *"En cas de soupçons concrets ou de signaux fondés sur des informations objectives et sans ambiguïté, l'administration concernée, l'Inspection des finances, le ministre compétent ou le ministre du Budget peuvent faire appel à l'officier de liaison flamand pour demander des informations à l'OCAD ou au VSSE. En cas de suspicion d'implication, le ministre peut immédiatement suspendre la subvention dans l'attente d'une vérification plus approfondie. Si la suspicion est confirmée par des éléments reçus des services de sécurité, le gouvernement flamand procède à l'exclusion définitive de l'aide flamande."* (p. 86). Le gouvernement souhaite pouvoir maintenir immédiatement les subventions grâce à un *"ancrage juridique d'une clause contraignante dans le Code flamand des finances publiques qui permet de refuser, de suspendre ou de retirer définitivement les subventions en cas d'implication dans l'extrémisme violent"*. (p. 86)⁴

Tout comme la loi Quintin au niveau fédéral, un tel précédent est extrêmement inquiétant et problématique. Il confère au gouvernement et à ses autorités des pouvoirs extrêmement étendus et tente de supprimer à la fois les moyens de contester juridiquement les décisions politiques et le cadre juridique permettant de le faire. Il s'agit là clairement de mesures visant à accroître le pouvoir des partis au pouvoir et à démanteler l'État de droit.

IL S'AGIT DE L'AVENIR DE L'ESPACE DÉMOCRATIQUE POUR TOUS

Ce qui se passe ici concerne l'avenir de l'espace démocratique en Flandre : l'espace pour s'organiser, s'exprimer, critiquer, créer et exister librement. La décision du gouvernement flamand d'attaquer six organisations n'est pas un accident administratif, ni une erreur d'évaluation technique, ni une « différence d'interprétation ».

² Traduction libre.

³ Voir <https://www.deverenigdeverenigingen.be/nieuws/geen-subsidies-meer-voor-juridische-kosten>

⁴ Voir <https://www.kifkif.be/bijdragen/ook-vlaamse-regering-plant-nieuwe-wet-om-middenveldorganisaties-het-zwijgen-op-te-leggen>

Il s'agit d'une décision politico-idéologique par laquelle le gouvernement flamand bafoue ses propres décrets et muselle les voix critiques. C'est également un précédent. L'ensemble de la société civile, le secteur culturel, les animateurs socio-éducatifs, les artistes, les universitaires et les militants reçoivent le message suivant : faites attention à ce que vous critiquez.

Ce n'est pas la première fois que des partis politiques refusent ou retirent des fonds à ceux qui dénoncent leurs manquements et leurs méfaits. Ce ne sera pas non plus la dernière fois. Ce n'est pas non plus la première fois que des partis politiques modifient les règles pour favoriser ceux qu'ils jugent les plus utiles ou pour pénaliser ceux qui s'opposent à l'oppression du système.

Cela non plus, ce ne sera pas la dernière fois. Cela arrive souvent à ceux qui ont le moins de capital politique et passe largement inaperçu dans les médias traditionnels.

Espérons que cette fois-ci, nous pourrons mettre en lumière cette dérive vers l'autoritarisme et l'utiliser pour la renverser, afin que chacun·e soit protégé·e par la démocratie et l'État de droit.

FACE À L'AUTORITARISME, CONSTRUISONS LE CONTRE-POUVOIR

Ce que le gouvernement flamand a fait ces derniers mois pour faire taire les personnes et les organisations va bien au-delà d'un cas isolé ou de quelques organisations : de la tentative de supprimer les subventions à des organisations sur la seule base de « soupçons », à la suppression des subventions aux « organisations critiques ». Il s'agit, bien sûr, des organisations qui affichent leur solidarité avec la Palestine, critiquent l'augmentation des dépenses militaires ou demandent des comptes au gouvernement quant à l'application de ses propres lois. Afin de préserver l'espace pour les voix critiques, les six organisations visées ont lancé Tegenmacht (www.detegenmacht.be) : une campagne citoyenne qui construit ensemble un contre-pouvoir dans tous les secteurs.

1. Signez la [pétition](#) ;
2. [Déclarez la solidarité de votre organisation](#) avec la campagne ;
3. Rejoignez un ou plusieurs [groupes de travail](#) ;
4. [Suivez, aimez et partagez @tegenmacht.counterpower ou créez vos propres publications et identifiez Vredesactie.](#)

